

CONDITIONS GENERALES DE VENTE / INDIVIDUEL

PARTICIPATION:

La pratique de nos activités nécessite une bonne santé, l'absence de contre indication médicale à la pratique de l'activité choisie, le respect des âges minimum requis et des conditions indiquées ci-après.

La plupart de nos activités ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous contacter pour toute demande spécifique, avant réservation.

Activités d'Eaux Vives et Nautiques : il est obligatoire de savoir nager 50 mètres minimum et de s'immerger.

Activités Vélo et VTT : il est obligatoire de savoir faire du vélo.

Mineurs : Autorisation Parentale ou Collective: Pour tout mineur non accompagné et quelle que soit l'activité pratiquée, l'autorisation parentale ou l'autorisation collective, pour toute structure nous confiant des mineurs, est obligatoire.

ENCADREMENT:

Nos moniteurs, accompagnateurs et guides sont diplômés d'Etat dans leurs spécialités. Toute participation aux activités est soumise à leur appréciation en fonction des aptitudes morales, physiques et sportives des participants.

SECURITE ET RISQUES :

Avant chaque départ, un briefing sur l'utilisation du matériel et les règles élémentaires de sécurité est réalisé. La faisabilité de tout programme est soumise à l'appréciation des moniteurs, accompagnateurs et guides, en fonction des conditions météorologiques et de l'aptitude des participants.

Il faut cependant être conscient des risques inhérents à l'ensemble de nos activités, dus notamment à l'éloignement des centres médicaux.

Le client les assume en toute connaissance de cause et doit se conformer aux règles de prudence et suivre les conseils donnés par les professionnels.

MATERIEL FOURNI:

Equipement et matériel homologués et conformes aux normes de sécurité sont mis à disposition. Une liste du matériel personnel à prévoir vous sera également remise.

CONDITIONS METEOROLOGIQUES:

La majorité de nos activités se réalisent en plein air. Les conditions météorologiques ne sont en aucun cas une cause d'annulation. Dès lors que l'activité est assurée par Anancy Aventure, aucun remboursement ne sera effectué.

EFFETS PERSONNELS:

Anancy Aventure décline toute responsabilité en cas de perte, détérioration ou vol de vos effets personnels. Les objets de valeurs sont fortement déconseillés.

ASSURANCE:

Anancy Aventure possède une Responsabilité Civile Revente d'Activités. Chaque participant doit obligatoirement disposer d'une assurance Responsabilité Civile Individuelle, avec l'option Assistance Rapatriement. La sécurité et les mesures préventives étant nos préoccupations premières : solution d'assurance possible auprès d'Anancy Aventure (nous consulter).

MODALITES D'INSCRIPTION ET REGLEMENT:

Les réservations s'effectuent auprès de nos bureaux de vente, en fonction des disponibilités.

Toute inscription ne sera prise en compte qu'à réception :

- D'une confirmation écrite (courrier ou email)
- De votre règlement du montant total à recevoir à la réservation.

Par votre inscription vous reconnaissez avoir été informé et acceptez nos conditions générales de ventes.

Dans le cadre d'un groupe ou de l'inscription de plusieurs personnes, le souscripteur s'engage à faire connaître et approuver les informations et conditions générales de vente et toute documentation à l'ensemble des participants.

DROIT LA RETRACTATION :

Il est rappelé au client, conformément à l'article L. 121-20-4 du code de la consommation, qu'il ne dispose pas du droit de rétractation. Celui-ci n'est pas applicable aux prestations touristiques.

ANNULATION:

1-Du fait du client:

- Toute annulation de votre part doit nous parvenir au plus tard 72h avant la date du début de l'activité. Dans ce cas, le montant versé sera soit conservé à titre d'avoir pour une prochaine activité, soit remboursé.
- Tout désistement ou annulation à moins de 72 jours ne donnera lieu à aucun remboursement.
- En cas d'impossibilité d'effectuer l'activité, vous pouvez nous proposer une autre personne à la condition qu'elle remplisse les mêmes conditions sans présumer des frais de réservation déjà engagés à votre nom, qui de ce fait resteraient dûs. Vous êtes tenu de nous en informer au plus tard 2 jours avant l'activité.
- Toute prestation interrompue ou non consommée du fait du participant ou du souscripteur, quel qu'en soit le motif, ne sera pas remboursée.
- Annulation du fait de la météo: cf. conditions météorologiques
- Chaque participant a le choix et la possibilité de souscrire à une assurance annulation (auprès d'Anancy Aventure ou bien de la compagnie de son choix).

Cas particuliers :

En cas d'annulation pour blessure, hospitalisation, décès d'un proche, il faudra nous prévenir au plus tard le jour-même et nous fournir un certificat médical sous 48h, ou un certificat de décès, afin de pouvoir prétendre à un remboursement ou une absence de facturation. Dans le cas contraire, Anancy Aventure sera dans l'obligation de facturer l'ensemble des prestations réservées.

2-Du fait d'Anancy Aventure:

En fonction des conditions météorologiques ou de sécurité, Anancy Aventure, les moniteurs, les accompagnateurs et les guides peuvent être amenés à modifier le programme et donc à proposer des activités de remplacement. Dans ce cas, les participants seront libres d'accepter le nouveau programme proposé ou d'annuler la réservation. Si l'annulation est décidée, les participants seront intégralement remboursés sans pouvoir prétendre à aucune autre indemnité supplémentaire (hors bons cadeaux / voir conditions spécifiques bons cadeaux).

Si Anancy Aventure se trouve dans l'obligation totale d'annuler un départ pour quelques raisons que ce soit, une autre date sera alors fixée d'un commun accord entre les parties. Si aucun accord n'est trouvé, les participants seront intégralement remboursés sans pouvoir prétendre à aucune autre indemnité supplémentaire (hors bons cadeaux / voir conditions spécifiques bons cadeaux).

3-Force majeure :

Ni Anancy Aventure ni le client ne peut être tenu pour responsable de l'inexécution des prestations commandées ou du non-respect total ou partiel des obligations stipulées dans les présentes conditions générales de vente, en présence de cas fortuits, de cas de force majeure, de faits imprévisibles et insurmontables d'un tiers étranger à la fourniture des prestations (catastrophes naturelles, guerre, confinement...).

A noter que l'infection au Covid-19 n'est pas considérée, selon la jurisprudence, comme un cas de force majeure.

LE PRIX :

Le prix indiqué dans le contrat est annoncé en euros.

Il est calculé sur la base du nombre de participants confirmé. Si le nombre de participants venait à diminuer, le prix par participant serait susceptible d'être recalculé à la hausse.

Le prix comprend : l'activité prévue au programme, l'encadrement sur l'activité par un ou des professionnels, et le prêt du matériel spécifique à celle-ci, sauf mention contraire.

Sauf disposition contraire indiquée, le forfait de base ne comprend pas les suppléments, les dépenses à régler sur place.

La renonciation du client à certains services ou à certaines prestations compris dans le forfait, ne pourra donner lieu à aucun remboursement ou avoir.

Le client peut effectuer le paiement du prix par : virement, chèque, carte bancaire, espèce, chèques vacances ou coupons sport.

BON CADEAU :

Chaque bon cadeau est valable un an (365 jours) à partir de la date d'achat et utilisable en une ou plusieurs fois par le bénéficiaire du bon. Au-delà de ce délai, tout bon cadeau non utilisé sera considéré comme périmé. Il est éventuellement renouvelable un an (365 jours) supplémentaire en contrepartie du paiement de 10% du montant du bon.

Son utilisation est soumise à la saisonnalité des activités, et aux disponibilités au moment de la réservation.

Les bons cadeaux ne sont pas remboursables mais peuvent être utilisés pour une autre activité (avec ajustement du tarif au besoin).

Le client acheteur du bon cadeau a à sa charge l'entière responsabilité de la transmission de la carte cadeau au bénéficiaire de son choix.

Annecy Aventure ne pourra être tenu pour responsable en cas de perte du support ou de l'usage frauduleux du bon cadeau. Le bon cadeau ne pourra en aucun cas être réédité.

Si après réservation d'une prestation payée avec le bon cadeau, la réservation est annulée par nos soins, le bon cadeau sera recredité et pourra alors être utilisé pour un nouvel achat. Si le bénéficiaire du bon cadeau annule la prestation, les conditions d'annulation de la prestation lui seront imposées. Toute commande effectuée par le bénéficiaire du bon cadeau implique l'acceptation des présentes CGV.

DONNÉES PERSONNELLES :

La collecte des données personnelles (nom, prénom, numéro de téléphone, adresse email) est indispensable à l'exécution contractuelle et en cas de refus de les communiquer, le client s'expose à des difficultés d'exécution de la prestation qui ne pourront donner lieu à l'engagement de notre responsabilité.

Ces données à caractère personnel sont collectées dans le but exclusif d'assurer la gestion de notre clientèle dans le cadre de la conclusion du contrat et de son exécution, sur la base du consentement du client.

Les données à caractère personnel nécessaires à l'expédition d'une newsletter sont conservées tout le temps où le client ne se désinscrit pas.

En application de la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, chaque utilisateur dispose d'un droit d'interrogation, d'accès, de modification, d'opposition et de rectification, pour des motifs légitimes, à la collecte et au traitement de ses données à caractère personnel. Il est possible de demander que ces données soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées.

Ces droits peuvent être exercés en écrivant un mail signé et en joignant à votre demande une copie de votre pièce d'identité à l'adresse suivante : info@annecy-aventure.com.

DROIT À L'IMAGE:

Il est possible que des photos ou des vidéos soient prises lors des activités.

En acceptant les Conditions Générales de Vente ici présentées, le client accepte que des photos ou vidéos puissent être prises lors de son activité avec Annecy Aventure. Seule Annecy Aventure est autorisée à utiliser ces images dans le cadre de la promotion de ses activités. Les droits cédés sur l'image du client sont valables sur tout support existant ou à venir et par tout procédé existant ou à venir (livres, brochures, guides, photos, CD-rom, CD-photo, DVD, internet, etc...).

Le client renonce expressément à toute contrepartie pécuniaire au titre de cette autorisation.

LANGUE DU CONTRAT :

Les présentes conditions générales de vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

JURIDICTION COMPETENTE:

Tout litige relatif à l'exécution, à l'interprétation et/ou à la terminaison de la réservation, faute d'être résolu à l'amiable entre les parties dans un délai maximum de quinze (15) jours, sera de la compétence exclusive du tribunal de commerce d'Annecy.

PROGRAMME TOUT COMPRIS (avec hébergement, transport ou restauration):

Rando Attitude Organisation N° d'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours IM074110002, Siège social : 11, Avenue de la république, Cran Gevrier, 74 960 ANNECY
--